



APPELS DE CANDIDATURES PREALABLE A L'ATTRIBUTION DE BIENS

www.safer-bretagne.fr

Commune : PLOUENAN Lieu-dit : Traon Ruvilly Surface totale : 79 a 03 ca	Parcelle cadastrée : F- 271 Les parcelles sont converties en agriculture biologique. Classification dans un document d'urbanisme : A	Suivi par : Catherine DONVAL 02 90 41 49 91
Commune : COMBRIT Lieu-dit : De la Clarté Surface totale : 14 a 29 ca	Parcelle cadastrée : BK- 23 Classification dans un document d'urbanisme : N	Suivi par : Alain ELEGOËT 02 90 41 49 92
Commune : PLONEOUR-LANVERN Lieu-dit : Kereon Surface totale : 1 ha 08 a 70 ca	Parcelle cadastrée : YW- 90 Classification dans un document d'urbanisme : A	Suivi par : Alain ELEGOËT 02 90 41 49 92

Les personnes intéressées sont priées de faire acte de candidature auprès de la SAFER Bretagne, **par écrit**, dans le délai de 15 jours prenant effet à compter de la date de parution du présent appel de candidature, où des compléments d'information peuvent leur être fournis, soit :

- Par **courrier** à l'adresse : SAFER Bretagne - Service du Finistère - Pôle Economique du Pouillot - 33, ZA de Penn Ar Roz - 29150 CHATEAULIN
- Par **e-mail** à l'adresse : service29@safer-bretagne.fr

Passés les délais de publicité légale, les demandes ne seront plus prises en considération.

Cet avis ne saurait, en aucun cas, être considéré comme un engagement d'attribution de la SAFER à l'égard des candidats.